

Rechercher dans Ména

mercredi, 12 avril 2017

# Metula News Agency

[Page principale](#) [S'abonner/Se mettre à jour](#) [Votre abonnement](#) [Finances/pub](#) [A propos de la Ména](#)

## Que vaut une synagogue ? (info # 011204/17)



[Culture](#)

mercredi, 12 avril 2017

Par Llewellyn Brown

Le prestige dont jouissait notre patrimoine autrefois est aujourd'hui affaibli. Sans évoquer les ravages causés par la guerre ou le fanatisme religieux, nous assistons à des tentatives d'effacement qui suivent des voies pacifiques et légales : en France, des édifices religieux, désaffectés faute de fidèles, sont parfois démolis ou transformés ; des monuments ou des hauts lieux de notre culture sont aussi cédés à des étrangers fortunés.

### Un lieu et une histoire

Une menace de cette nature pèse aujourd'hui sur la célèbre synagogue de la rue Copernic à Paris, que l'Union Libérale Israélite de France (ULIF) fit construire<sup>1</sup> en 1923-1924. Pièce unique en son genre – un exemple de l'Art déco –, cet édifice date d'un moment où, contrairement à la grande époque du tournant du siècle, on ne construisait plus de synagogues : dans la société environnante, l'ambiance devenait déjà oppressante pour les Juifs, ceci faisant que les synagogues de style Art déco sont rares en Europe.

La salle principale de l'édifice conserve aujourd'hui de nombreuses caractéristiques décoratives et structurelles notables : une verrière vitrail, portant un *magen David* (étoile de David) rayonnant, signée P-J Tranchant et datant de 1924 ; des frises en bas-relief caractéristiques de l'Art déco. Sans être classé monument historique – bien à tort –, le bâtiment actuel est presque centenaire.

L'un de ses aspects les plus remarquables ne peut qu'échapper au non-spécialiste : dans la salle principale, des poutres soutiennent un plafond plat surmonté d'une coupole, en sorte que le poids de cette dernière n'est pas distribué directement sur les murs porteurs. Il s'agit d'un morceau de virtuosité technique, imaginé par l'architecte Marcel Lemarié.

### Une histoire ensanglantée

En plus des aspects architecturaux, certains événements marquants entourant ce lieu restent dans toutes les mémoires. Le 3 octobre 1941, d'abord, des actes terroristes touchèrent plusieurs synagogues parisiennes, dont celle de la rue Copernic. Des miliciens français firent exploser une bombe, causant la destruction partielle de l'édifice, que la communauté reconstruisit dès 1946.

Ensuite, le vendredi 3 octobre 1980 (date anniversaire de la précédente attaque !), au sortir de l'office, eut lieu l'attentat perpétré par le groupe d'Abou Nidal, causant la mort de quatre personnes et de nombreux blessés.

Si ce dernier événement donna lieu à des manifestations de soutien à l'échelle nationale et internationale, les réactions furent plus mitigées du côté des autorités françaises. Pour dénoncer l'attentat, Raymond Barre fit une distinction scabreuse entre les « Israélites qui se rendaient à la synagogue », et les « Français innocents qui traversaient la rue ».

[Login/Logout](#)

[Contacts](#)

[Forum](#)

### Le commentaire

"Monsieur Sami El Souidi, par P Vallois",

Je consulte ce site depuis longtemps et je vois qu'il n'est pas trop vivace. Cela n'a guère d'importance. Les articles suffisent.

Sauf, à mes yeux, sur un point. C'est qu'il semble qu'aucun lecteur n'ait pris soin de vous marquer toute la considération, la haute estime, que dis-je, le bonheur que l'on éprouve à lire vos textes.

Vous êtes, je crois, la personne au monde qui fait le mieux comprendre ce qui se passe au Proche et Moyen-Orient.

Vos papiers depuis 2003 sont incomparables. Ils méritent d'être réunis et publiés. A tout le moins.

Merci infiniment."

### Système préférentiel de paiement de l'abonnement :

**par carte bancaire**, auprès de la Royal Bank of Scotland, hautement sécurisé, en français, pour accéder presser [\[ici\]](#)

### Nouveau:

**En envoyant un email** à [info@metulanews.info](mailto:info@metulanews.info) indiquant s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement, en mentionnant impérativement tous les détails suivants :

A. Le type d'abonnement choisi (consulter la liste des différentes options à la page <http://www.menapress.org/sub/subscribe.html>).



**Tout n'est pas délébile, témoignage d'un autre temps :  
200 000 Parisiens prennent la rue en 1980 suite à l'attentat contre la synagogue**

Puis un appel anonyme passé à l'AFP, revendiquant la responsabilité de l'explosion au nom d'un groupuscule d'extrême droite, offrit le prétexte idéal pour détourner l'enquête de la piste des Arabes du Proche Orient. La gauche prétendit que Giscard était complice des extrémistes, et le nouveau gouvernement socialiste continua à pousser l'enquête dans la même direction. C'est le juge antiterroriste Marc Trévédic qui lança un mandat d'arrêt contre Hassan Diab, l'un des assassins présumés du Front Populaire de Libération de la Palestine, établi depuis au Canada, de sorte que celui-ci fut enfin mis en examen et en détention, en... 2008. Diab, qui s'est reconverti en maître de conférences dans deux universités de la capitale Ottawa, est extradé vers la France en 2014. Il y est incarcéré avant d'être remis en liberté en 2016, après l'audition d'un témoignage mettant en doute sa participation à l'attentat.

**La démolition : un choix radical**

Malgré la valeur patrimoniale incontestable de ce lieu, en 2015, le conseil d'administration de l'ULIF – sous la présidence de Jean-François Bensahel, flanqué de ses adjoints Guy Bouaziz et Bruno Fraïtag – annonça sa décision de démolir tout simplement l'immeuble historique, pour le remplacer par une construction neuve. Non seulement rien n'a été prévu pour la conservation des éléments patrimoniaux, mais la source envisagée des financements reste entourée de mystère : où cette petite communauté est-elle supposée trouver la bagatelle de 20 millions d'euros environ, nécessaires à la réalisation du projet ?

Le secret et la précipitation semblent avoir présidé à l'action de Jean-François Bensahel, qui a su s'assurer du soutien des membres du conseil d'administration. Certes, en février de cette année, les cotisants de l'ULIF furent conviés à une présentation du projet par les architectes, mais on a surtout évité de solliciter l'avis de la communauté dans son ensemble.

Bien sûr, divers arguments sont avancés pour justifier la démolition, mais ils demeurent singulièrement spécieux. L'on prétend que le bâtiment ne serait plus suffisamment solide à la suite de l'attentat de 1980. Ce n'est guère sérieux : la Ville de Paris et les Bâtiments de France eussent alors fermé ce lieu de réunion depuis longtemps. On argue de l'impératif d'une « mise aux normes ». Suivant cette logique cependant, il faudrait raser tous les monuments historiques de France, sans compter que les normes d'aujourd'hui seront inévitablement obsolètes dans cinq ans.

**Un patrimoine universel**

Cette synagogue témoigne de l'amour, de la dévotion et de l'énergie que des hommes et des femmes ont consacré à la fondation et à la conservation de ce lieu. Par exemple, quand la verrière fut fracassée en 1980, toute la communauté s'investit pour la faire restaurer. Aujourd'hui cependant, son sort est jugé négligeable : au mieux, elle sera logée « dans un coin quelque part ». C'est bien à de tels points de détail que l'on mesure le véritable esprit d'une entreprise : en l'espèce, le mépris des générations passées, du patrimoine architectural, et de la communauté actuelle.

B. Votre type de carte (Visa, Diners, Master Card etc.)

C. Le numéro de votre carte.

D. Le nom du détenteur de la carte tel que figurant sur celle-ci.

E. La date d'échéance de la carte (mois, année).

F. Le numéro de sécurité : les 3 derniers chiffres apparaissant au dos de la carte.

G. Votre adresse physique.

Nous vous enverrons une confirmation de la transaction et détruirons consciencieusement les informations que vous nous aurez transmises immédiatement ensuite.

Vous pouvez également adresser le montant net de vos abonnements,

par transfert bancaire, à :

MIZRAHI TEFAHOT BANK LTD.  
SHDEROT TEL - HAI 77 STREET  
BRANCH NO. : 487  
KIRYAT SHMONA  
SWIFT : MIZBILIT  
ACC : 448025  
NAME : METULA NEWS AGENCY S.A  
IBAN : IL 19 0204 8700 0000 0448 025

Les avantages de l'abonnement :

- Recevoir les dépêches par E-mail dès qu'elles sont publiées par la Ména
- Accéder à toutes les rubriques de ce site
- Accéder à tous les articles
- Accéder au forum
- Lire l'article tel que son auteur l'a écrit
- Obtenir le droit d'envoyer les articles à ses amis
- Accéder à la fonction d'impression
- Accéder à la Ména lors de ses déplacements
- Accéder aux articles anciens
- 30 jours gratuits, sans engagement
- Participer à l'essor de la Ména
- Participer à l'effort de ré-information

**Nouvelles archives**

- [septembre, 2016](#)
- [août, 2016](#)

- [juillet, 2016](#)
- [juin, 2016](#)
- [mai, 2016](#)
- [avril, 2016](#)
- [mars, 2016](#)
- [février, 2016](#)
- [janvier, 2016](#)
- [décembre, 2015](#)
- [novembre, 2015](#)
- [octobre, 2015](#)

**Note :**

<sup>1</sup>Voir Dominique Jarrassé, *Guide du patrimoine juif parisien*, photographies de Sylvain Ageorges, Parigramme, 2003.

Contact : Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de Copernic [accp.paris@gmail.com](mailto:accp.paris@gmail.com).

**Archives jusqu'au :****10.2.2010****Marche blanche pour Sarah Halimi (info # 010904/17)**

[Breaking News !](#)

**dimanche, 09 avril 2017**

Par Anne Reinaud, à Belleville

Entre recueillement, chagrin, colère et abattement.

A l'appel du CRIF et d'autres associations juives, une marche blanche vient de se terminer à Paris.

Partie de Belleville cette marche blanche est dédiée à Sarah Halimi assassinée par son voisin dans la nuit de lundi à mardi derniers. Le meurtrier présumé, un certain Kada Traoré, l'a défenestrée.

Madame Halimi était âgée de 66 ans, elle laisse une fille et un fils.

Selon le témoignage de ce dernier, Sarah Halimi redoutait son voisin, l'auteur du crime, qui l'avait plusieurs fois, de même que sa fille, traitée de "sale juive".



Photo : Anne Reinaud © Metula News Agency

C'est sous un soleil presque estival qu'environ 800 personnes se sont rassemblées pour rendre hommage à la victime. La météo franchement radieuse tranchait avec l'atmosphère triste et recueillie de la marche.

De nombreuses personnes s'étaient munies de roses blanches. Dans la foule, des participants avaient des larmes plein les yeux.

Les commentaires fusaient ; on entendait de nombreux "quelle horreur !". Une femme racontait en pleurant : "Cinquante ans que j'habite Belleville et maintenant j'ai peur, j'ai peur !".

Un autre thème revenait souvent dans les propos de la foule : "Evidemment presque personne n'en parle dans les media, et pas un homme politique n'est là aujourd'hui; ils s'en foutent!".

Le cortège est finalement arrivé au pied de l'immeuble où vivait Mme Halimi. Il a entonné d'une seule voix l'hymne israélien, l'Hatikva (l'espoir) et la Marseillaise.

Les marcheurs ont scandé le nom de Madame Halimi, d'autres récitaient la prière : "Barouk Dayan emet", bénis soit le Juge de vérité, répétant la formule de circonstance : "Plus jamais ça", sans vraiment pouvoir y croire.

**J'apprends de la bouche de responsables de la sécurité de la manifestation que des heurts limités se seraient produits lors de la dislocation du cortège à l'initiative de provocateurs issus de la communauté immigrée. Le réseau de surveillance de la communauté israélienne fait état d'attroupements hostiles à Belleville de jeunes gens appartenant à ladite communauté.**

L'incitation à la haine antijuive et anti-israélienne se poursuit en France et en Europe (020904/17)



[Analyse](#)

**dimanche, 09 avril 2017**